

**TECHNICIEN
MENUISIER
AGENCEUR**



STATUT SCOLAIRE ET/OU APPRENTISSAGE

Présentation du métier

Le titulaire du Baccalauréat Technicien Menuisier-Agenceur est un technicien d'atelier et de chantier. Il peut opérer dans l'artisanat, ou toute autre entreprise.

Son activité s'exerce dans 2 secteurs :

- FABRICATION en Atelier

- * menuiseries courantes (sur mesure - petites séries)
- * agencement intérieur et extérieur, neuf et ancien (intérieurs de magasins, façades de magasins, présentoirs)

- POSE (chantier)

- * pose d'ouvrants (portes et fenêtres)
- * pose de menuiseries intérieures (placards, parquets, agencement et aménagement d'intérieur)

Il utilise des matériaux tels que bois massifs, produits dérivés et met en œuvre des machines classiques ou à commandes numériques.

Equipements et moyens pédagogiques

- * machines à commandes numériques (centre d'usinage,...)
- * machines conventionnelles
- * dessin assisté par ordinateur (D.A.O)
- * informatique de gestion



Débouchés et poursuites d'études

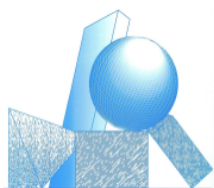
Embauche auprès des entreprises de toutes tailles.

Il pourra évoluer vers des postes d'encadrement (chef d'équipe, responsable d'atelier).

La possibilité est offerte aux élèves de poursuivre leurs études pour préparer un B.T.S.

Préparation du diplôme

La formation se déroule sur une année commune dans la famille de métiers : métiers du bois puis deux années spécifiques. Au cours de ces 3 années l'élève effectuera 22 semaines de formation en entreprise



LP LESNARD de LAVAL

